



Pierrevil'Infos



DATE : 25 avril 2023

Numéro 2024 / 01

Cérémonie du 8 mai 2024

Le 8 mai prochain, nous commémorerons le 79^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. La cérémonie se déroulera à 11h15 devant le Monument aux Morts (face à l'église). Les habitants sont cordialement invités à cette commémoration qui sera suivie de celle de Pulligny à 11h45, puis d'un apéritif à la salle des fêtes de Pulligny. (Cérémonie 11h Frolois)

Infos pratiques et cadre de vie

Taxe d'imposition 2024

Lors de la séance du 8 avril 2024, le Conseil Municipal a voté une baisse des impôts de 1 point sur les 3 taxes communales. La Communauté de Communes de Moselle et Madon a voté en date du 28 mars 2024 une hausse de 1 point. Cette hausse et cette baisse permettent de neutraliser les taux d'imposition pour les habitants de notre commune. Il s'agit d'un transfert de fiscalité dans le cadre d'un pacte financier et fiscal entre la CCMM et la commune. Ce pacte a permis à la commune de bénéficier d'un fond de soutien à l'investissement de 20 000 € et la prise en charge annuelle d'une dépense : le FPIC.

Travaux de rénovation de la salle communale

Dans l'attente d'avoir un espace culturel et festif adapté à notre village (projet Ferme Lambert), le Conseil Municipal a fait le choix d'investir dans la rénovation de la salle communale. La salle sera équipée « en qualité professionnelle » pour l'espace cuisine, avec vaisselle neuve et mobilier neuf (tables et chaises en bois). L'ensemble de ces équipements sera réutilisable dans la future salle des fêtes.

Ces travaux seront réalisés début mai afin de pouvoir accueillir également la restauration scolaire des élèves du RPIC de Pulligny/Pierreville le temps des travaux de modernisation de la salle des fêtes de Pulligny. Durant ces travaux de rénovation, notre salle communale ne sera pas disponible à la location ainsi que pendant la période d'accueil de la restauration scolaire (indisponibilité d'environ 3 mois).

Merci de votre compréhension.

Elections Européennes du 9 juin 2024

- Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.
- Les inscriptions sur les listes électorales seront closes le 1^{er} mai pour les demandes en ligne et le 3 mai pour les demandes en mairie.
- Vérification de votre situation électorale directement en ligne sur le site du service public (www.service-public.fr).
- Vous souhaitez assurer les fonctions d'assesseurs au bureau de vote : merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie ou par mail : secretariat.pierreville@gmail.com

A vos tablettes et smartphone : Jeunes nés entre 01/07/2005 et 30/06/2006 :

A l'occasion de la [Semaine européenne de la jeunesse](#), riche en [activités](#), la Commission a lancé la nouvelle session de candidatures de l'initiative Discover EU. **Celle-ci prendra fin le mardi 30 avril à 12h00 HEC.**

Au total, 35 500 titres de transport seront distribués. Pour en remporter un, **les jeunes nés entre le 1^{er} juillet 2005 et le 30 juin 2006** sont invités à se rendre sur le [portail européen de la jeunesse](#) pour répondre à un quiz composé de cinq questions sur l'UE et d'une question complémentaire. Les candidats sélectionnés recevront un titre de transport ferroviaire gratuit leur permettant de voyager en Europe pendant 30 jours, du 1^{er} juillet 2024 au 30 septembre 2025.

Cadre de vie

Quelques rappels importants : avec le printemps qui s'installe, la végétation pousse.

Horaire de bricolage et jardinage :

Jours ouvrables : 8h-20h

Samedi : 9h-12h et 15h-19h

Dimanche et jours fériés : 10h-12h

Elagage des haies privées : A vos taille-haies et sécateurs : la végétation ne doit pas empiéter sur le domaine public et j'en profite pour entretenir mon bout de trottoir, balayage, désherbage et démoussage.

Brûlage des déchets : Le brûlage de tout déchet est strictement interdit sur l'ensemble du territoire communal. Une benne à déchets verts est à votre disposition le long du Madon.

Déchets canins et surveillance des chiens :

Les chiens doivent être tenus en laisse. Il est interdit de les laisser divaguer : pour rappel, tout le périmètre de l'aire de jeux est interdit à nos amis les chiens pour un problème d'insalubrité.

Les déjections canines doivent être ramassées par les propriétaires. Des sacs de déjections sont à disposition en Mairie. Des pictogrammes sur affiche ont été implantés sur l'ensemble de nos espaces verts. Merci de respecter cette règle, notamment pour notre employé municipal qui s'efforce de rendre notre village propre.

L'arrêté municipal du 15 avril 2009 stipule que toute infraction constatée est passible d'une amende de 35 euros.

Manifestations à venir

- 19 mai 2024 : vide grenier Petite Rue, organisé par le Foyer Rural. Restauration et buvette sur place.
- 31 mai 2024 : inauguration du PUMP-TRACK en présence de nombreux sportifs et clubs. Les habitants sont invités à cette inauguration à 18h.
- 1^{er} juin 2024 : championnat Grand Est de cyclisme sur route - Epreuve du contre la montre Pierreville/Fort Pélissier.
- 2 juin 2024 : championnat Grand Est de cyclisme sur route - Départ et arrivée au village, avec restauration et buvette sur place. Organisation : Neuves-Maisons Cyclisme – Foyer Rural de Pierreville et Association Bell'Italia.

Ces informations sont disponibles sur le site la mairie : WWW.pierreville.mairie54.fr et sur panneau pocket.

Le Maire,
Thierry WEYER